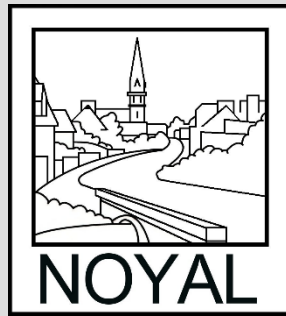


Département des Côtes d'Armor
Commune de Noyal



MODIFICATION n° 2 DU PLU DE NOYAL

*Ouverture à l'urbanisation de deux
zones à urbaniser
Création d'un emplacement réservé
Evolution du règlement écrit*

**Evolution de la liste des
emplacements réservés**



L'atelier urbain

Urbanisme et aménagement



Pour faciliter la compréhension de l'évolution de la liste des emplacements réservés, les ajouts apparaissent surlignés.

Liste des emplacements réservés

N° d'opération	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Elargissement de la rue du Champ Piry	83 m ²	Commune
2	Passage dans le domaine public des chênes de la rue des Chênes afin d'assurer leur préservation à long terme	305 m ²	Commune
3	Aménagement de l'intersection des rues de Bellevue, de la Mairie, des Chênes et des Cyprès	25 m ²	Commune

Les emprises des aménagements sont données à titre indicatif. Elles seront définies précisément par les plans d'exécution correspondants.

Nota : Tous les aménagements impactant le réseau routier départemental doivent être étudiés en collaboration avec l'Agence Technique Départementale de Lamballe et sont conditionnés à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général, seule habilitée à les autoriser.